



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Secours catholique Equipe de Bures sur Yvette

L'équipe du Secours Catholique de Bures sur Yvette est constituée d'une dizaine de bénévoles. Nous assurons l'accueil, le suivi individuel ou familial et l'aide alimentaire en parallèle de l'accompagnement des travailleurs sociaux.

Nos locaux sont situés au **8 rue du Général Leclerc**. Ils sont ouverts le mardi matin et le samedi matin. Malheureusement à cause de la crise sanitaire, en ce moment, ils ne sont ouverts que le mardi matin.

Pendant la crise sanitaire nos locaux ont été fermés mais nous sommes restés mobilisés pour venir en aide aux plus fragiles en distribuant des chèques-service pour permettre les achats alimentaires et les biens de première nécessité.

Alors qu'habituellement une **quinzaine** de familles est suivie par notre équipe nous avons dû en aider, en lien avec le service social de la mairie, plus de **70** uniquement sur Bures.

Depuis la réouverture, uniquement le mardi, nous assurons:

- **l'accueil** en offrant des boissons chaudes et des gâteaux et surtout de l'écoute (en 2019 nous avons eu 650 visites),
- **l'aide alimentaire et les colis d'urgence**. Moyennant une somme très modique, les personnes peuvent acheter des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Le fait de pouvoir participer à leurs achats permet aux personnes de garder leur dignité.
Une trentaine de personnes seules/familles sollicitent l'aide alimentaire.

Pour obtenir des produits nous organisons régulièrement une collecte alimentaire au sein d'un supermarché et nous recevons des dons.

Nous avons besoin de vos dons pour pouvoir nous permettre de continuer à intervenir, à agir efficacement auprès des personnes en grande précarité, à les aider, et à faire en sorte que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Nous vous rappelons que le Secours Catholique fonctionne uniquement grâce aux donateurs. Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 75% de leur montant, dans la limite de 537 €. Au-delà, les dons sont déductibles à 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. (Art 200 et 238 bis du CGI).

Vous pouvez faire un don

- par internet en allant sur le site don.secours-catholique.org (don sécurisé)
- par chèque à l'ordre du **Secours Catholique** à envoyer dans une enveloppe timbrée à « **Secours Catholique, Délégation de l'Essonne, 56 Boulevard des Coquibus, BP 192, 91006 EVRY Cedex** » en indiquant vos coordonnées afin de recevoir un reçu fiscal.